

Tarification sociale des transports publics de GrandAngoulême à partir du 1^{er} juillet 2019

Situation	Résidence	Revenus	Statuts	CCAS instructeur	Titres délivrés
Situation 1	Personnes non résidentes de Grand Angoulême	Inférieurs au plafond CMU-C	/	CCAS d'Angoulême	- Mensuel Solidarité I à – 50 % - Titre 10 voyages – 50 % (limité à 2 par mois)
Situation 2	Personnes résidentes sur le territoire de Grand Angoulême	Inférieurs au plafond CMU-C	/	Instruction du dossier par la commune de résidence	- Mensuel Solidarité I à – 50 % - Titre 10 voyages à – 50 % (limité à 2 par mois)
Situation 3	Personnes résidentes sur le territoire de Grand Angoulême	Inférieurs au plafond RSA	Sous condition de statuts	Instruction du dossier par la commune de résidence	- Mensuel Solidarité II à – 75 % - Titre 10 voyages à –50 % (limité à 2 par mois)
Situation 4	Personnes résidentes sur le territoire de Grand Angoulême	Plafonds AAH	Bénéficiaire de l'AAH ou d'une pension invalidité de 2 ^o catégorie	Instruction du dossier par la commune de résidence	- Minimum Mensuel Solidarité I à – 50 % ou - Mensuel Solidarité II à – 75 % (revenus inférieurs au plafond RSA) - Titre 10 voyages à – 50 % (limité à 2 par mois)

Tarifs en vigueur au 1^{er} juillet 2019 (déduction faite de la part GrandAngoulême, mais hors prise en charge financière éventuelle du CCAS/de la commune)

Abonnement Solidarité I – 50 %	- 18 ans	8€
	18/25 ans	10,90 €
	26 ans et +	17,80 €

Abonnement Solidarité II – 75 %	- 18 ans	4 €
	18/25 ans	5,50 €
	26 ans et +	8,90 €

Titre 10 voyages – 50 %		4,90€
--------------------------------	--	-------

Carte sans contact rechargeable		8 €
Billet sans contact rechargeable		0,10 €

Plafonds des ressources mis à jour au 1^{er} juin 2019
Plafonds à considérer pour l'attribution de l'abonnement mensuel Solidarité I – 50 % et le titre 10 voyages – 50 %

Personne seule	Plafond CMU-C
Sans enfant	746,00 €
Avec 1 enfant	1 119,00 €
Avec 2 enfants	1 343,00 €
Avec 3 enfants	1 566,00 €
Avec 4 enfants	1 865,00 €
Par enfant supplémentaire	+ 298,37 €

Pour une personne en couple	Plafond CMU-C
Sans enfant	1 119,00 €
Avec 1 enfant	1 343,00 €
Avec 2 enfants	1 566,00 €
Avec 3 enfants	1 865,00 €
Avec 4 enfants	2 163,37 €
Par enfant supplémentaire	+ 298,37 €

Tarifs de la gamme Senior au 1^{er} juillet 2019 (déduction faite de la part de GrandAngoulême, mais hors prise en charge financière éventuelle du CCAS/de la commune

Abonnement annuel	Tarif
Âge d'Or	214,20 €
Âge d'Or Zen (heures creuses)	107,10 €